



# La Vie de la MAD

LA MAISON DE L'AIDE A DOMICILE

LOGISSAAD

ASSAD AMAGAD

*L'accompagnement de confiance*

## EDITO

*Cher(e) client(e),*

*En ce début de période estivale, je profite de ce numéro pour vous réaffirmer le **total engagement de l'ensemble des équipes de l'association** afin que votre quotidien soit le moins perturbé possible et que la continuité de service soit respectée.*

*Néanmoins, c'est une période à laquelle vos aides à domicile habituels partent en famille pour se reposer afin d'être à nouveau disponibles et ressourcés dès la rentrée.*

*Pour les remplacer durant cette période, nous nous appuyons sur le recrutement d'environ soixante dix personnes, sélectionnés puis formés dans notre centre de formation pendant une semaine. Cette formation, bien que courte, permet aux remplaçants de consolider leurs connaissances et leurs techniques de prise en charge afin de vous rendre le même niveau de qualité de service que vos aides à domicile habituels.*

*Pendant cette période de congés, nous vous demandons d'être indulgent vis-à-vis de ces remplaçants, qui s'efforceront de réduire le maximum d'imperfections dans l'accomplissement de leurs missions.*

*Dans un autre registre, je voudrais porter à votre connaissance le fait que le conseil départemental est en train d'apporter des modifications dans le dispositif APA. Dès le mois de septembre, nous reviendrons vers vous pour évoquer les termes de ces changements.*

*Si ceux-ci risquent d'entraîner une révision de la prise en charge par le Département, je peux vous assurer, qu'ils n'auront cependant pas d'incidence sur le plan d'aide que nous avons mis en place ensemble.*

*D'ici là, si vous avez besoin d'un renseignement, d'une précision ou d'un nouveau besoin, n'hésitez pas à contacter le conseiller en charge de votre dossier par téléphone ou par email.*

*Bon été à vous !*

*Solidairement vôtre,*

*José Loison*



serviceclients@maisondelaideadomicile.fr — 03 20 12 86 86



## RAPPEL :

**\*\*\* LA JOURNÉE DE SOLIDARITE \*\*\***

**a été fixée le vendredi 14 juillet 2017**

**Ce jour férié sera donc travaillé normalement, comme un jour ordinaire.**

**Merci d'accueillir les salariés à votre domicile  
comme d'habitude.**



## PERIODES ESTIVALES ET CONGES DE VOS AIDES A DOMICILE

Les mois de Juillet, Août et Septembre sont une période où les aides à domicile prennent leurs congés annuels, pour se reposer et passer du temps avec leur famille.

**Pendant cette période intense, nous nous efforçons de ne pas perturber vos habitudes tout en assurant la continuité de nos services.**

Cependant, il se peut que les jours et les horaires des remplacements soient décalés par rapport aux interventions d'origine.

**Si, de votre côté vous prévoyez également d'être absent de votre domicile, nous vous demandons de nous en informer le plus tôt possible, en nous appelant au 03 20 12 86 86, ou en faisant passer le message par l'intermédiaire de votre aide à domicile.**

Nous vous remercions donc de votre compréhension à ce sujet.

Ces périodes de vacances ne durent que quelques semaines, **votre aide à domicile habituel sera de retour en pleine forme pour vous apporter l'accompagnement que vous désirez.**



Bât. Namur - 199/201 rue Colbert - CS  
30016 59045 Lille cedex  
serviceclients@maisondelaidedomicile.fr  
03 20 12 86 86



## CANICULE, FORTES CHALEURS

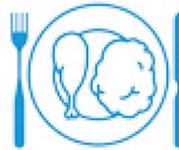
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



**JE BOIS  
RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU**



**Je mouille  
mon corps et  
je me ventile**



**Je mange  
en quantité  
suffisante**



**J'évite les efforts  
physiques**



**Je ne bois pas  
d'alcool**



**Je maintiens  
ma maison au frais :  
je ferme les volets  
le jour**



**Je donne et  
je prends  
des nouvelles  
de mes proches**

## EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



## [DOSSIER CHUTE] partie II - Comment réagir ?

Dans le dernier dossier de la Vie de la MAD, nous avons évoqué les différentes manières de prévenir les chutes au domicile. La prévention est le meilleur remède à cet incident parfois dramatique qui touche un grand nombre de personnes âgées de plus de 65 ans.

En effet, les conséquences peuvent être graves : tant physiques, la chute que psychologiques.

Quand la chute survient, il existe des gestes à adopter pour limiter les impacts physiques et psychologiques de celles-ci :

### Comment apprendre à se relever après une chute ?

Après une chute qui n'a pas occasionné de blessures graves, rester par terre jusqu'à l'arrivée des secours n'est pas ma solution. C'est pourtant ce qui arrive souvent à certaines personnes âgées, car elles ne savent pas comment s'y prendre pour se remettre debout.

Il est donc nécessaire d'apprendre quelques gestes préventifs et de s'entraîner régulièrement, de préférence en présence d'une autre personne.

1. Si présence de téléalarme, l'activer pour prévenir les personnes compétentes
2. Plier une jambe pour rouler sur le côté
3. Se retourner sur le ventre
4. Se mettre en position de « chevalier » : un genou à terre, l'autre jambe tendue
5. Se mettre ensuite à 4 pattes pour tenter d'arriver jusqu'à un point d'appui (chaise...)
6. Se hisser et s'asseoir en attendant que le malaise se dissipe.
7. Appeler quelqu'un pour envisager une visite chez le médecin

